

info

lettre d'information du sméag

Garonne

n° 11
juin 2006

la garonne des Pyrénées

Dans le cadre du projet européen Interreg III A, le Sméag et ses partenaires aronais et catalans mènent des actions destinées à mieux faire connaître le fleuve et à sensibiliser le public à sa protection.

Et ceci des deux côtés de la frontière.

Le premier axe du projet transfrontalier est l'amélioration de la connaissance du fleuve, en France comme en Espagne. Dans ce but, plusieurs études sont réalisées et alimentent un outil commun, l'Observatoire transfrontalier de la Garonne. Il s'agit d'une base de données et d'une cartographie interactive disponible sur le site Internet www.garona-i-garonne.com. (page «territoire»).

>>> en pages 4-5



une garonne sous surveillance

ACTUALITÉS: Le Sméag assure à nouveau la responsabilité du soutien d'étiage.

>>> en pages 2-3



Sage : l'adhésion de chacun

ZOOM: Réglementer la gestion de l'eau. Prochaine étape: la constitution de la Commission locale de l'eau.

>>> en pages 6-7

la sécheresse

une Garonne sous surveillance



éditorial

Déficits



Des débits sur la Garonne très inférieurs à ceux habituels en début d'été. Cela trois ans

seulement après le sévère étiage de 2003. Le Sméag mobilisera au mieux les réserves en eau dont il dispose pour minimiser les conséquences dommageables de cette nouvelle calamité qui s'annonce (lire ci-contre).

Cet hiver, lorsque l'étiage sera derrière nous, il faudra nous interroger sur les causes de cette répétition rapide d'épisodes climatiques exceptionnels. Simple hasard? Accroissement des consommations anthropiques? Premières conséquences du réchauffement climatique? Impact de modification de l'occupation des sols? S'il apparaissait que l'exception de naguère doive devenir la norme de demain, il faudrait aussi s'interroger sur l'adaptation des moyens à mettre en œuvre pour limiter les effets d'étiages plus sévères de la Garonne.

Jean Cambon
Président du Sméag

À partir du 1^{er} juillet, le Sméag assure à nouveau la responsabilité des opérations de soutien d'étiage de la Garonne. Si son débit diminue trop fortement, des lâchers d'eau seront organisés pour garantir le bon fonctionnement de l'écosystème aquatique et limiter les conflits entre usages.

Le Sméag dispose cette année d'un volume d'eau de 47 millions de mètres cube (hm³) dans le cadre de deux conventions associant l'Agence de l'eau, le Comité de bassin Adour-Garonne, l'État, l'Institution interdépartementale de Montbel et Électricité de France.

■ On approche les records de faibles débits des 45 dernières années.

Le dispositif s'appuie sur trois sources d'alimentation : les ouvrages hydroélectriques d'Izourt, de Gnioure, de Laparan et de Soulcem (les réserves «IGLS») à partir du Vicdessos, de l'As-ton, puis de l'Ariège ; le lac d'Oô sur la Pique en Haute-Garonne ; et le lac de Montbel, via l'Hers-Vif, puis l'Ariège.

Les moyens techniques mobilisés sont les suivants :

- convention «EDF» : mise à disposition, à titre onéreux, d'un volume d'eau de 40 hm³ répartis à raison de 35 hm³ (garantis du 1^{er} juillet au 31 octobre) sur l'axe Ariège (réserves «IGLS») et 5 hm³ (garantis à compter du 1^{er} septembre) sur la Garonne amont (Oô),

- convention «Montbel» : mise à disposition, à titre onéreux, d'un volume de 7 hm³ à compter du 15 septembre (non garantis).

se

Les débits maxima souscrits sont de 10 m³/s sur « IGLS », 4 m³/s sur Oô et 9 m³/s sur Montbel. À 10 m³/s le stock en réserve diminue chaque semaine de 6 hm³.

Le coût prévisionnel maximum de l'opération est de 2,3 millions d'euros. Il est financé à 50% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à 28% par le Sméag et à 22% par Électricité de France.

une campagne difficile

Un accord s'est fait entre les différentes parties concernées pour que les lâchers débutent dès le franchissement du débit d'objectif d'étiage (DOE) à Portet-sur-Garonne (amont de Toulouse), afin d'éviter le franchissement du seuil d'alerte et de soutenir les débits de la Garonne aval.

En cas de crise grave sur le bassin Tarn-Aveyron creusant, comme en juillet 2005, les débits du fleuve en aval de sa confluence, les lâchers d'eau débiteront plus tôt en saison pour soutenir les

les mots de Garonne

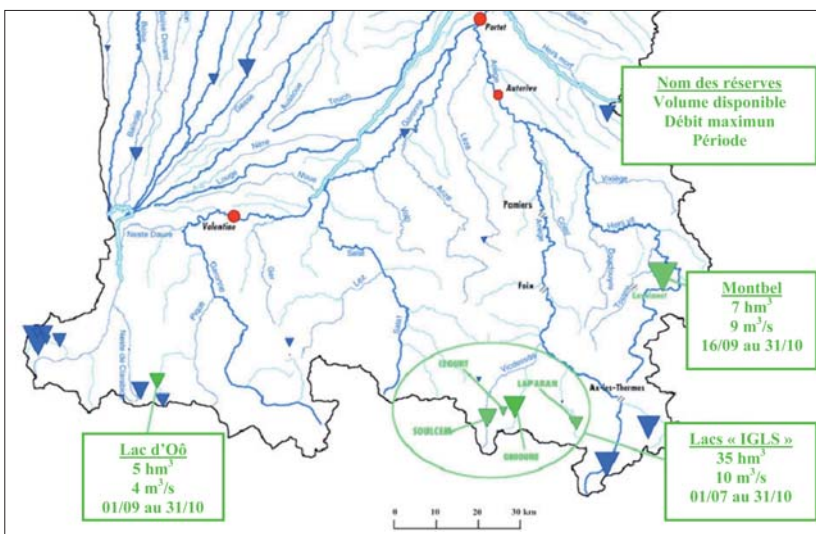
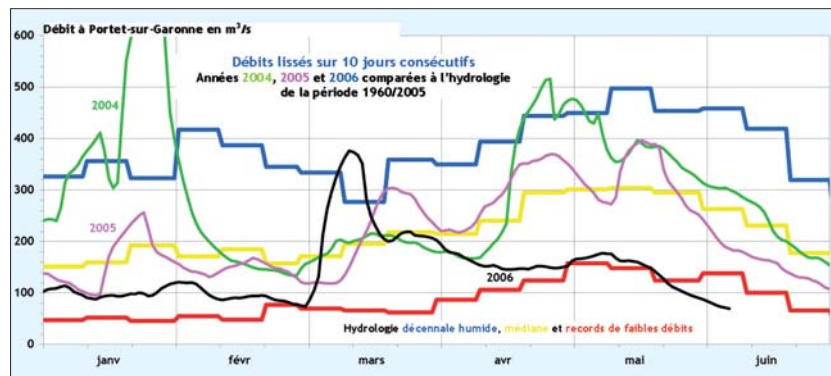
Période d'étiage : c'est la période de basses eaux d'un cours d'eau. Pour la Garonne, cette période s'étale de la mi-juillet (après la fonte des neiges) à la mi-octobre, voire au-delà, jusqu'en hiver.

Soutien d'étiage : c'est l'action qui consiste à soutenir le débit d'un cours d'eau, par réalimentation, en période d'étiage, afin de garantir le bon fonctionnement du milieu aquatique et d'éviter les conflits entre usages. À différencier d'une simple compensation de prélèvements particuliers (par exemple agricoles ou industriels). L'enjeu est la conciliation de tous les usages sur le fleuve, en harmonie avec le fonctionnement qualitatif de l'écosystème.

L'objectif est de tenir les valeurs seuils de débit du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (le Sdage) ou, à défaut, les seuils d'alerte, voire de crise.

Le débit d'objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le Sdage au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique. Le DOE doit être en conséquence garanti chaque année en période d'étiage.

Le seuil d'alerte et le débit de crise (DCR) : quand le seuil d'alerte est franchi, les préfets, peuvent déclencher les premières mesures de restriction d'usages puis, en fonction de la situation, accentuer ces mesures pour éviter d'atteindre le débit de crise (DCR) qui est la valeur de débit au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu. Le DCR doit en conséquence être impérativement sauvegardé par toutes mesures préalables. ■



débits à Lamagistère (amont d'Agen), avec une forte intensité (entre 5 et 10 m³/s, capacité maximale d'intervention), l'objectif étant d'éviter le franchissement du seuil d'alerte.

Les débits mesurés sur la Garonne cette année, de janvier à juin, sont très inférieurs (sauf en mars) aux valeurs normales mesurées sur les 45 dernières années et dépassent les records de faibles débits observés sur la période. L'hydrologie de ce début d'année peut être qualifiée de très faible; elle est très inférieure aux années précédentes. Sauf précipitations importantes de printemps, d'été et d'automne, la campagne 2006 de soutien d'étiage risque donc d'être difficile. ■

la garonne des Pyrénées

L'Observatoire transfrontalier de la Garonne, outil de communication et d'information, simple et accessible à tous, permet de consulter des cartes thématiques sur la morphologie du fleuve, les milieux naturels riverains, les aménagements, les crues, la population et les usages, le régime des eaux et les espaces naturels protégés. On peut également créer sa propre carte en fonction de ses besoins. On peut enfin consulter des photos, soit par entrée géographique à partir d'une carte, soit par entrée thématique.

Dans le contexte européen actuel, cet outil intéresse beaucoup les partenaires du Sméag: la directive européenne Inspire (infrastructure spatiale for information in Europe) en cours d'élaboration, devrait imposer en effet la création d'une banque de données cartographiques à l'échelle européenne. La mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau (DCE) prévoit ainsi l'élaboration d'un schéma directeur des données sur l'eau (SDDE) au niveau de chaque bassin, de façon à assurer la production, la collecte, le stockage et la mise à disposition des données sur l'eau. Le Sméag participe à ces démarches par l'élaboration de l'Observatoire du projet transfrontalier.

mettre en valeur et protéger

Deuxième axe du projet transfrontalier: il s'agit de protéger et de mettre en valeur la Garonne. Et donc d'identifier les zones à problèmes (érosion de berges ou accumulations de déchets) et de proposer des actions de restauration et de traitement. Pour cela, deux schémas



■ L'aval du barrage du Plan d'Arem avant et après les travaux.

directeurs transfrontaliers ont été mis au point: l'un concerne la végétation du lit et des berges de la Garonne, l'autre la gestion des déchets flottants. Des chantiers pilotes sont ainsi mis en œuvre tant du côté aranais que français.

Côté français, le Sméag est intervenu pour le nettoyage de la zone d'accumulation de déchets à l'aval du barrage du Plan d'Arem, situé à la frontière. Ces tra-

voux ont permis l'évacuation d'environ 500 m³ de déchets naturels et anthropiques. La réception officielle des travaux a eu lieu le 20 avril dernier.

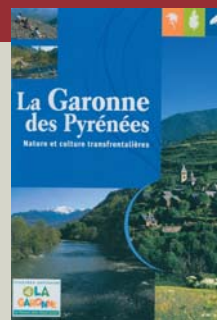
Côté aranais, il s'agit de nettoyer un linéaire de plus de 33 kilomètres représentant environ 50 m³ de déchets accumulés sur les berges du fleuve. Une partie de ces zones d'accumulation est actuellement en cours de net-



■ Un débat animé entre élus locaux et représentants d'EDF sur les suites à donner aux travaux de nettoyage des déchets au Plan d'Arem (20 avril).

un guide en 4 langues

D'un petit format pratique à mettre en poche, le *Guide de la Garonne des Pyrénées* fait le tour, en 70 pages, de tous les aspects qui font la richesse du fleuve et du pays qu'il traverse. La première partie évoque la « Nature transfrontalière, identité environnementale du territoire » : l'eau dans tous ses états, les sources de la Garonne, paysages, faune et flore, la Garonne et ses usages d'hier et d'aujourd'hui. La deuxième partie fait le tour de la « Culture transfrontalière, un patrimoine commun aux multiples facettes » : l'histoire au fil de l'eau, patrimoine bâti et églises, musées et écomusées, le gascon, patrimoine linguistique commun, arts et traditions du territoire. Illustré de nombreuses photos, le guide est également ponctué de textes courts et variés sur le ski, le cycle de l'eau, les origines du nom Garonne, la spéléologie, la pêche, la colonisation romaine, etc. Imprimé à plus de 10 000 exemplaires, ce guide est diffusé gratuitement sur le territoire transfrontalier (dans les offices du tourisme de la Haute-Garonne et du Val d'Aran). Des versions en français, en castillan, en catalan et en aranais sont disponibles. ■



toyage et l'ensemble sera traité à l'automne.

En accompagnement de ces actions curatives, des actions préventives vont maintenant être engagées. Sur son territoire, le Conseil général du Val d'Aran va conduire une campagne de sensibilisation. En France, le Sméag et les partenaires concernés vont étudier la mise en place d'un équipement pour la récupération et l'évacuation des corps flottants qui continuent à arriver sur le barrage du Plan d'Arem.

D'autres chantiers pilotes vont être conduits d'ici à la fin de cette année : mise en valeur du lit de la Garonne entre Fos et Saint-Béat (abattage sélectif des arbres, suppression des végétaux envahissants, dégagement de lignes de vues) et restauration de la végétation sur le secteur du Haut Aran.

communiquer et sensibiliser

Enfin, le troisième axe du projet transfrontalier consiste à communiquer et sensibiliser, et donc à informer, sur les démarches et les avancées, d'une part les techniciens partenaires (État, Agence de l'Eau, EDF, etc.), d'autre part les élus des communes riveraines du fleuve. C'est dans ce but que le Sméag a organisé depuis 2003, avec ses partenaires aranais et catalans, plusieurs réunions publiques. La dernière s'est tenue à Saint-Béat au mois de juillet dernier. À cette occasion, des sujets importants ont été abordés (crues, déchets flottants, valorisation touristique, etc.) en présence d'élus locaux et régionaux.

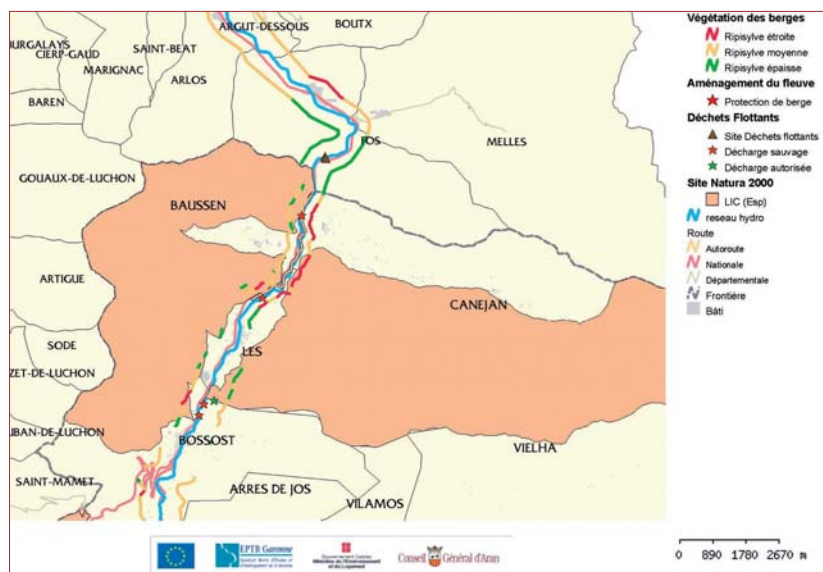
Sensibiliser, c'est faire en sorte que le grand public soit de plus en plus réceptif aux enjeux liés au fleuve, afin que chacun adapte ses usages et ses activités. Le Sméag vient ainsi d'éditer, avec le Val d'Aran et la Généralité de Catalogne, le *Guide de la Garonne des Pyrénées*. Cette réalisation s'est appuyée sur l'ensemble des travaux déjà réalisés depuis le début du projet : la définition des potentialités du territoire transfrontalier et l'analyse des perceptions de l'espace fluvial terminées

en 2003, la définition d'une image de communication commune aux trois partenaires en 2004. Le contenu de ce guide a été élaboré par un groupe travail associant les trois partenaires du projet, mais aussi le Comité départemental du tourisme de la Haute-Garonne, les services du tourisme du Val d'Aran, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et des acteurs directs du territoire comme la Société d'études du Comminges et l'Association Val Garona. À l'occasion de la sortie du guide, une conférence de presse s'est tenue le 3 février dernier à l'espace EDF Bazacle à Toulouse. ■

Contact : Fabienne Sans au Sméag.



■ Conférence de presse, le 3 février pour la sortie du *Guide de la Garonne des Pyrénées* : Jean Cambon, Président du Sméag, Lluis Gode, Agence Catalane de l'Eau, Manel Español, Directeur du Tourisme Val d'Aran.



■ État de la ripisylve, zone protégée et d'accumulation des déchets sur le secteur frontalier (Bossost et Saint-Béat).

Sage, l'adhésion de chacun

Il s'agit de réglementer la gestion de l'eau. Prochaine étape: la constitution de la Commission locale de l'eau.

Le projet de Sage « Vallée de la Garonne » couvre 7 855 km² et concerne 825 communes, 7 départements et 2 régions. Il est indispensable que ce projet reçoive l'adhésion de chacun.

Le préfet coordonnateur de bassin consulte officiellement l'ensemble des collectivités depuis mi-mai. Relayé par les préfets de chaque département, il sollicite l'avis de leur assemblée délibérante quant à leur volonté d'appartenir au périmètre du Sage « Vallée de la Garonne ». Chaque collectivité du territoire reçoit donc un document de projet de territoire élaboré par le Sméag et ses partenaires. Chacune doit répondre officiellement au préfet dans les deux mois (avant mi-juillet 2006). L'absence de réponse sera considérée comme favorable.



L'ensemble des avis sera synthétisé et transmis au préfet de Bassin qui, après avoir requis celui du Comité de Bassin, arrêtera officiellement le périmètre du Sage. Il s'agira alors de constituer la CLE, en identifiant les meilleurs élus, les usagers majeurs et les administrations pour élaborer le Sage.

le Sage pour quoi faire ?

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) est un outil de la loi sur l'eau de 1992. Il vise l'amélioration de la gestion de la ressource en eau. Cadré par le Sdage Adour-Garonne

le Sage : un territoire...

- Une unité hydrographique de référence du Sdage.
- Une interface entre les Pyrénées et l'Atlantique.
- Une dimension transfrontalière et interrégionale.
- Une vallée structurante susceptible de favoriser l'émergence de Sage sur les affluents.
- Une solidarité de bassin renforcée (montagne, plaine, nappes, estuaire).
- Un hydro système fluvio-estuarien et une plaine à préserver.

...4 thèmes majeurs...

- L'approche raisonnée du risque inondation dans le val.
- La gestion des étiages sévères de la Garonne.
- La restauration des fonctionnalités environnementales du corridor.
- La protection de la qualité des eaux et des milieux.

...et de nombreux atouts

- L'existence de la CLE rend légitimes les projets et les initiatives, elle facilite l'arbitrage.
- Le Sage adopté propose une planification à long terme des projets, détermine leur valeur réglementaire, identifie les moyens de mise en œuvre.
- Il organise et solidarise le territoire autour du fleuve, à l'aide d'un cadre de référence.
- Le Sage permet une gestion durable du territoire en combinant le développement économique et la protection des milieux.
- Il propose une approche opérationnelle entre le domaine de l'eau et celui de l'urbanisme.
- Le Sage s'impose aux décisions administratives. ■

Le document de saisine Projet du Sage « Vallée de la Garonne » est consultable et téléchargeable sur le site du Sméag : www.eptb-garonne.fr (contact : Claire Kerviel).

l'Albret et les chasses « coquines » d'Henri IV



■ Le château de Nérac.

par des chevauchées giboyeuses, mais surtout amoureuses. On raconte que dans chaque château et chaque demeure, il y a au moins une chambre où le roi exprima sa tendresse à une

Le pays d'Albret, au sud du département de Lot-et-Garonne, sur la rive gauche du fleuve, est intimement lié au bon roi Henri. Dans ce joli pays de Gascogne, le Vert Galant s'illustra

dame ou à une servante... La vieille cité de Nérac demeure le principal théâtre de ses exploits. Mais le roi quadrillait aussi la région, privilégiant deux chemins d'escapade: les terres comprises entre les Landes et le Gers, et les Landes de Gascogne. Et l'on connaît précisément les lieux qu'il fréquenta: la bastide de Lamontjoie où des reliques de saint Louis attirent encore les pèlerins; Mézin, célèbre étape du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, Poudenas et son château aux 365 ouvertures, Sos, entre les Landes et le Lot-et-Garonne, Durance, Houeillères, Fargues-sur-Ourbise, Barbaste ou encore Casteljaloux... ■

(schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau), le Sage « Vallée de la Garonne » concerne la gestion des enjeux majeurs identifiés sur le corridor alluvial garonnais. Élaboré par la Commission locale de l'eau (composée pour moitié d'élus), le document Sage proposera un programme de mesures qui, après adoption, réglera la gestion de l'eau du territoire retenu et deviendra opposable aux décisions administratives.

De la gestion de la ressource en eau souterraine et de surface jusqu'à la gestion globale des inondations, en passant par la préservation de la plaine alluviale, et de ses milieux, le Sage va s'appliquer à l'ensemble du territoire de projet défini par le Sméag et ses partenaires.

L'identification du territoire répond aux thèmes majeurs nécessitant la prise en compte globale du fleuve, à l'identité de la vallée, à l'organisation de la concertation, à l'application réglementaire des mesures et aux autres projets de Sage identifiés.

La proposition technique d'identification du territoire concerné a fait l'objet d'une large information et consultation préalable d'octobre 2005 à mars 2006 (cf. *Info Garonne* n° 10). De nombreux avis ont permis d'affiner les limites du territoire. ■

Contact: Claire Kerviel
claire.kerviel@eptb-garonne.fr

Dossier Projet de Sage Vallée de la Garonne téléchargeable sur le site du Sméag:
www.eptb-garonne.fr

témoignage garonnais

Fier d'être Aranais !

«La Garonne est le vecteur biologique et culturel par excellence du Val d'Aran. Elle représente l'un des points forts de cette vallée de haute montagne. Nous, les Aranais, nous évoquons ce fleuve magnifique tantôt au masculin, tantôt au féminin : *Eth Garona*, *Era Garona*...

«Au point de vue biologique, la Garonne, seule vallée atlantique de Catalogne, présente des particularités dont nous sommes très fiers. C'est une rivière qui coule toute l'année, à la différence des rivières méditerranéennes. Elle est symbole de richesse et d'abondance. Dans ses forêts galeries d'aulnes et de frênes se développent quelques plantes propres aux zones atlantiques et très rares dans le reste de la Catalogne; c'est le cas de la prêle d'hiver (*Equisetum hyemale*) et du carex espacé (*Carex remota*). Nous avons aussi des espèces animales très rares, voire uniques en Catalogne, notamment des poissons tels que le chabot (*Cottus gobio*). «Bien entendu, il nous appartient de protéger ce milieu unique. Les déchets illégaux ont été fermés et les sites dépollués. L'absence de déchets et l'épuration des eaux usées ont permis d'atteindre la qualité actuelle écologique et paysagère de



Eisharc Jaquet,
technicien au Conseil général
du Val d'Aran.

la Garonne. Nous avons aussi mené des campagnes de sensibilisation pour faire connaître les richesses du territoire et l'importance de sa préservation et de sa conservation. Et la prise de conscience, auprès des politiques comme à celui des citoyens, est en net progrès.

«Je crois que nous devons penser globalement et agir localement. Nous devons réaliser que nous sommes partie intégrante de l'environnement et mener notre développement économique sans compromettre l'avenir de notre milieu. C'est pourquoi je considère qu'il est très important de faciliter l'accès des gens au fleuve, de façon à ce que tous puissent sentir sa fraîcheur, écouter son murmure, respirer sa tranquillité, se nourrir de sa magie...

«À un niveau personnel, je suis très satisfait des excellentes relations humaines et professionnelles qui se sont instaurées avec les compagnons de l'aval, le Sméag, comme avec ceux de la Généralité de Catalogne. Ces liens permettront sans aucun doute de développer de futures collaborations transfrontalières, tant au niveau personnel qu'institutionnel, pour créer un environnement plus durable.» ■

Le plan Garonne : pour les dix ans à venir

Malgré ses fortes potentialités, la Garonne est menacée : le déficit structurel des étiages se heurte à des logiques de concentration démographique et économique, la consommation d'espace par les activités anthropiques engendre une pression sur les milieux naturels et expose à des risques d'inondation destructeurs. La question du développement local et de l'exploitation des potentialités du fleuve est posée. Le plan Garonne vise à porter un ensemble de projets de développement maîtrisé qui préserve l'environnement du fleuve au sens large.

Il prend la forme d'un programme d'actions à mener dans les dix prochaines années. Son élaboration est assurée par un comité de pilotage réunissant l'ensemble des instances politiques qui s'appuie sur les travaux d'un comité technique pour sa déclinaison opérationnelle. L'État a confié au Sméag le rôle d'accompagnement et de secrétariat technique de ce plan, ceci en raison de sa légitimité en tant que coordinateur des actions à l'échelle globale du fleuve. ■

le Sméag en mouvement

Le Sméag enregistre deux départs : celui de **Philippe Marc** qui, à la suite de l'obtention de son doctorat en droit, a décidé d'orienter différemment sa vie professionnelle ; il traitait les problèmes de droit et de communication. Et celui de **Gilles Lorente**, qui avait en charge le dossier sur la valorisation des zones humides de Blagnac à Saint-Nicolas de la Grave.



Jean Verdier

Le Sméag enregistre également trois arrivées. Celle de **Jean Verdier**, au poste de directeur général des services. Ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts, il a été, au cours des dix dernières années, directeur d'Agromip, structure de valorisation de la recherche agro-vétérinaire toulousaine, responsable d'une spécialisation « gestion sociale de l'eau » du Centre national d'études agronomiques des régions chaudes, puis adjoint au responsable de l'Iptrid, programme spécial de la FAO sur le développement des capacités pour une gestion durable de l'eau en agriculture.



Paul Simon

Arrivée également, au sein de l'équipe technique, de **Paul Simon**, en remplacement de Gilles Lorente. Ingénieur en aménagement et environnement, spécialisé en gestion globale de l'eau et du territoire, il a débuté sa carrière au Cémagref à Bordeaux sur la pollution des rivières, puis il a travaillé dix années en bureau d'études. Il a participé à la rédaction du schéma directeur d'entretien du lit et des berges de la Garonne en 2001 pour le compte du Sméag.

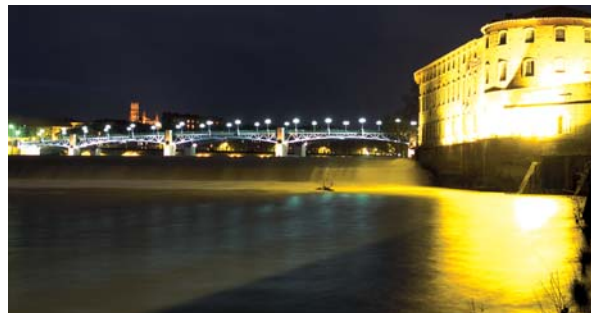


Sylvain Macé

Arrivée enfin de **Sylvain Macé** au poste de Natura 2000. Titulaire d'un DEA de géographie et d'aménagement du territoire, il a notamment une bonne connaissance des EPTB puisqu'il a travaillé durant 14 ans pour l'EPTB Dordogne Epidor en tant que chargé de mission sur la gestion quantitative et la dynamique fluviale. Depuis 2004, il était chargé de mission eau et rivières au Parc naturel régional du Lubéron. ■

Exposition de photos au Bazacle

Exploité par EDF, le Bazacle est à la fois un lieu d'exposition et de manifestation, un lieu d'observation des poissons migrateurs au printemps et à l'automne et un lieu d'histoire et de technique. Actuellement, le Bazacle accueille une exposition du Sméag : « La Garonne, un fleuve en partage », photographies de Didier Taillefer.



Espace EDF Bazacle, 11 quai Saint-Pierre, 31000 Toulouse, tél. 05 62 30 16 00. Du mardi au dimanche de 14h à 19h. Fermé les lundis, les jours fériés et au mois d'août. Entrée libre.

Directeur de la publication : Jean Cambon.

Comité de rédaction :

Marlène Bories, Aline Chaumel, Marie-Claude Fabre, Marianne Ginesta, Claire Kerviel, Bernard Leroy, Sylvain Macé, Fabienne Sans, Paul Simon, Jean Verdier.

Réalisation :

Agence Conseils Médias (Toulouse).

Mise en pages : Petits Papiers (Toulouse).

Photogravure et impression :

Imprimerie 34 (Toulouse).

Crédit photos : Didier Taillefer/SMEAG.

N° ISSN : 1636-1369.

Trimestriel d'information édité par le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne, 61 rue Pierre-Cazeneuve, 31200 Toulouse.

Tél. : 05 62 72 76 00 / Fax : 05 62 72 27 84

E-mail : smeag@wanadoo.fr

Site : www.eptb-garonne.fr